



communiqué

No: 48
No.:

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 3 MAI 1978

ORGANISATION DES PÊCHES DE L'ATLANTIQUE NORD-OUEST (OPAN)

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures et le Ministre des Pêches ont annoncé aujourd'hui qu'une réunion d'experts s'est tenue à Ottawa les 1 et 2 mai, afin de préparer le texte d'une convention multilatérale créant une Organisation des Pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPAN). Les experts participant à la réunion provenaient de tous les pays de l'ICNAF, ainsi que des Etats-Unis et de la Communauté européenne.

Les experts ont entrepris de remettre à leurs autorités respectives un projet de convention créant une organisation qui succèderait à l'ICNAF. Le projet de convention discuté dans le groupe d'experts fournit un cadre pour la gestion et le contrôle des pêches dans les régions de l'Atlantique du nord-ouest situées au-delà des limites de juridiction nationale, y compris le maintien du programme conjoint de l'ICNAF pour la police internationale de la région, afin d'assurer le respect par les navires des parties contractantes des mesures applicables dans la région.

Les pêcheurs canadiens se verraient accorder une considération spéciale lors de l'allocation des stocks de poisson dans les régions des Grands Bancs au-delà de 200 milles et du Bonnet Flamand; cette disposition reflète les efforts intensifs déployés par le Canada à travers les années pour la surveillance et l'inspection des navires dans ces régions, et l'importance pour les communautés côtières canadiennes de ces stocks. L'intérêt spécial du Canada dans cette région a également été reconnu dans les accords bilatéraux de pêche conclus depuis l'extension de la juridiction de pêche.

En approuvant ces efforts, les gouvernements participant à la réunion fourniront la meilleure preuve de coopération et d'entente entre nations côtières et celles pratiquant la pêche hauturière, dans les régions de gestion internationale telles que les bancs de pêche qui se trouvent au-delà des limites de pêche du Canada sur la côte atlantique.